

FOYER CLAIREFONTAINE



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

0

9

FOYERS CLAIREFONTAINE
Direction & Services Administratifs
14 avenue Galilée – 92350 Le Plessis-Robinson
Tél : 01.46.01.54.70 Télécopie : 01.46.01.54.81

Service Accueil Mère-Enfant

FOYER

Foyer de Fontenay-aux-Roses
23, rue Boris Vilde
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél : 01 41 13 07 20 ou 22
Télécopie : 01 41 13 07 25

Effectif : 14 mères (de 12 à 21 ans) – 14 enfants de janvier à février 2009

Hébergement : en chambres individuelles dans l'établissement

L'activité du foyer de Fontenay-aux-Roses a été suspendue en février 2009 et elle le restera pendant la période de construction des nouveaux locaux.

Reprise de l'accueil des jeunes mères mineures avec enfant :
Second semestre 2011, pour 9 jeunes femmes avec leurs enfants.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

Appartements du S.A.I
14 avenue Galilée
92350 Le Plessis-Robinson
Tél : 01 46 01 54 70
Télécopie : 01 46 01 54 81

Appartements de Colombes
2, rue du 8 mai 1945
92700 Colombes
Tél : 01 46 49 96 62
Télécopie : 01 46 49 06 55

Accès :
RER B : Ligne de Robinson, Gare de Robinson
Autobus : 395 à la gare de Robinson
Arrêt : Descartes-Galilée

Accès :
Le service est à proximité de la gare de Colombes

Effectif :
De janvier à février 2009 :
6 mères (de 18 à 25 ans) – **6 enfants**,

Effectif :
12 mères (de 18 à 25 ans) + **12 enfants**

A compter de mars 2009 :
11 mères (de 18 à 25 ans) – **11 enfants**

ACCUEIL :

L'établissement s'adresse aux jeunes mères mineures, adolescentes et jeunes adultes en difficulté sociale et psychologique pouvant présenter des troubles du comportement ou de la personnalité.

Le Foyer de Fontenay-aux-Roses dispose d'une crèche intégrée appelée « espace enfant ». Il est composé d'un groupe d'enfants nouveau-nés, appelé "crèche petite section" et un groupe d'enfants plus âgés, appelé "crèche grande section".

Recours possible à des assistantes maternelles à l'extérieur pour les moments difficiles, pour les week-ends, les vacances.

Foyer fermé fin février 2009. Réouverture : 2nd semestre 2011

Dans les deux antennes du Service Appartements, antenne nord de Colombes et antenne sud du Plessis-Robinson (appartements localisés à Fontenay-aux-Roses), les enfants sont accueillis par des assistantes maternelles accompagnées par une éducatrice de jeunes enfants.

MISSION :

Aider la jeune mère à construire une relation viable avec son enfant et à préparer son avenir et celui de son enfant. Favoriser des temps de séparation sans que cela soit un drame, se soucier de la place du père.

Favoriser l'insertion sociale en apportant à la jeune mère l'aide psychologique, affective et éducative qui lui permettra de prendre en charge, elle-même, ses problèmes de manière autonome en s'engageant dans la construction d'une vie professionnelle.

HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Directeur : **Pierre BALDINI**

Chefs de Services éducatifs : **Isabelle ALARY (foyer), Béatrice MINGOTAUD (S.A.I.)**

Responsables de sites, psychiatres, psychologues, pédiatres, éducateurs spécialisés, infirmière-puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, hommes d'entretien, femmes de ménage, cuisiniers et personnel des Services Administratifs auxquels viennent s'adjoindre des Assistantes Maternelles. Cette équipe concourt à rendre vivant le travail avec les résidentes et leurs enfants.

Foyer CLAIREFONTAINE

Ce rapport d'activité se fera à deux voix, celle de Madame Béatrice MINGOTAUD Chef de Service et la mienne, Directeur de Clairefontaine jusqu'au 31 décembre 2009, date de ma prise de fonction de Directeur Général Adjoint de l'Association. Et nous avons encore de la voix malgré tous les changements que nous avons vécus pendant cette année 2009.
Bonne continuation à tous.

Nous pouvons dire que du côté du projet de démolition et reconstruction du foyer de Fontenay aux roses, situé au 23 rue Boris Vildé, les choses se sont bien passées. Le permis de construire nous a été accordé le 9 avril 2009 et la déclaration de travaux pour la démolition du foyer a été signée le 19 janvier 2010. Les travaux sont donc en cours et aujourd'hui nous sommes encore dans les délais, malgré les quelques mois de décalage avec nos prévisions initiales. Les raisons : les délais administratifs, le gaz, une expertise judiciaire pour sécuriser le projet, les vacances d'été ...la crise.

L'appel d'offres pour l'entreprise chargée de la construction est en train de se finaliser.

Mais où vont-elles aller ?

Aujourd'hui, le foyer de Fontenay est fermé et nous avons dû permettre aux jeunes femmes accueillies sur cette structure de chercher et de trouver les solutions les plus adaptées à leur situation.

Plusieurs d'entre elles ont pu faire une demande d'admission au service appartement de Colombes et du Plessis, tout en passant par le processus d'admission de chacun d'entre eux. Une demande a été faite au foyer du Bief dans les mêmes conditions.

D'autres sont parties dans leur famille (et familles élargies), passage obligé pour évaluer d'autres projets éventuellement, retour sur leur histoire, vérification qu'elles ne sont pas rejetées, que les lourds contentieux sont réglés, que finalement se séparer de sa famille (de sa mère) n'empêche pas de vivre à ses côtés.

Cette période a été riche en « au revoir », en larmes mais pas trop de colère ni de déchirement, vraisemblablement suffisamment de paroles pour qu'il n'y ait pas besoin de passage à l'acte. Chacune d'entre elles avec sa maturité propre a pu se trouver une place, là sienne.

UN PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI.

Les textes sont très précis, la procédure aussi, calée dans le temps, des instances à consulter, d'autres pour recueillir des autorisations, des aller et retour ou si une marche est loupée, on repart du début. En soit, cela ne serait pas grave s'il n'y avait pas l'avenir de collègues en jeu, avenir professionnel, personnel et familial. Des procédures qui rappellent que le contrat de travail lie bien le salarié à son employeur, l'Association. Cette fonction employeur qui parfois nous est déniée par l'extérieur, nous montre bien toute la responsabilité qui revient à l'Association dans ce champ et le coût que cela induit. Elle nous rappelle également l'importance d'une convention collective opposable au financeur, les avantages de la négociation et des tensions nécessaires à son aboutissement.

Sur vingt personnes, deux ont souhaité véritablement travailler dans l'association, pour d'autres il s'est agi d'avoir un poste à responsabilité et certains ont pu organiser leur reconversion professionnelle.

- Deux éducatrices de jeunes enfants deviennent Directrice de crèche et Adjointe, une Puéricultrice devient cadre au département des Hauts-de-Seine.
- Une veilleuse de nuit devient Educatrice Spécialisée (premier exercice dans son diplôme)
- Plusieurs personnes choisissent la C.R.P (convention de reclassement professionnel)
- Les psychanalystes bénéficient du plan de sauvegarde de l'emploi, un veilleur de nuit fait une formation d'assistant de production, une dame de service surqualifiée fait de la formation qualifiante de comptabilité et d'autres trouvent des postes similaires mais avec d'autres populations.

Notre secteur d'activité est pourvoyeur d'emplois mais l'on peut constater qu'il est en voie de précarisation surtout en Région Ile de France.

Chacun, à ce jour, a pu trouver des solutions honorables voire d'un niveau supérieur.

Pour ce faire, un accompagnement important a été mené par le service des Ressources Humaines de l'Association renforcé au début de la mise en place du plan de sauvegarde de l'emploi par un cabinet.

On peut noter également que l'ensemble des délégations du personnel de l'établissement, mais également de l'Association, ont œuvré de manière tout à fait constructive. Le plan de sauvegarde de l'emploi prendra fin au mois de mars 2010.

Pour autant, vingt personnes sont parties de l'institution et j'allais presque dire le même nombre est resté dans un lieu institutionnel différent, avec un déménagement à la clef, une institution amputée (jusqu'en 2011.....c'est long).

Une vie institutionnelle riche et des professionnels volontaires.

Afin de mener à bien le projet de construction du nouveau foyer, il nous fallait quitter la propriété du Plessis Robinson, rue de la côte sainte Catherine (propriété de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine), la mairie du Plessis Robinson devant construire un lycée en lieu et place.

Plusieurs réunions ont eu lieu sous l'égide du Conseil Général pour faciliter les discussions entre l'Association, la Mairie du Plessis, de Fontenay aux Roses et la Caisse d'Allocations Familiales. Ces réunions ont abouti à la signature d'une convention entre le Président de l'AVVEJ, le Maire du Plessis, le Conseil Général des Hauts de Seine et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine.

La Mairie du Plessis Robinson nous louera des bureaux pendant la durée des travaux, trop petits pour certains, trop excentrés pour d'autres, pas satisfaisants de toute façon mais nous convenons qu'il faut bien faire avec. Nous ne pouvions refuser cette opportunité et chacun l'a reconnu malgré tout. Nous nous y installons le 2 avril 2009. Partage des bureaux, salle d'attente pour les jeunes femmes et les visiteurs, un lieu pour que l'équipe du service appartement du Plessis puisse accueillir les jeunes femmes et leur enfant et faire son travail. Nous avons eu la possibilité d'avoir une salle de réunion suivant un planning partagé avec d'autres associations et nous pouvions accéder aux locaux suivant les horaires d'ouverture des services techniques de la mairie.

Subitement, d'une institution organisée par elle-même, nous devons fonctionner avec des contraintes extérieures fortes, peu en lien avec notre mission. Quelle révolution ! Quelques appréhensions aussi.

Période néanmoins très dynamique, période où l'on fait le tri, le point et où l'on doit, si l'on ne veut pas perdre pied, se recentrer sur sa mission et l'extraire des contingences des lieux. Chacun a fait, à sa manière, un effort conceptuel important.

Le service appartement du sud du département

La réorganisation du foyer maternel à terme se décline de la manière suivante :

- L'accueil des mineures passera de 14 places à 9 places installées au moment de l'ouverture
- Le service d'appartement de Colombes conserve ses 12 places d'accueil
- Le service appartement dit du Plessis Robinson passe dès l'année 2009 de 6 places à 11 places, extension que nous devons mettre en œuvre dès le mois d'avril 2009.

L'institution après reconfiguration aura une capacité d'accueil de 32 places pour les jeunes femmes et 32 places pour leurs enfants. 23 places pour les jeunes femmes majeures et 9 places pour les jeunes femmes mineures.

La recherche des appartements s'est faite tout au long du deuxième semestre 2009 et le dernier appartement a été loué au mois de décembre. La montée en charge s'est faite plus lentement que les prévisions budgétaires, mais nous avons pu réaliser l'ensemble des locations à proximité de la rue Boris Vildé, cœur de la future institution.

Une équipe en pleine mutation

A l'occasion de l'extension du service appartement, l'équipe a été renforcée d'un poste et demi soit un total de 4 éducateurs, deux ayant une fonction d'éducateur spécialisé (principalement en direction des jeunes femmes) et deux ayant la fonction d'éducateur de jeunes enfants (principalement en direction des enfants).

Cette équipe avait pour objectif de se constituer et surtout de collaborer en intégrant ces changements. Un auxiliaire de puériculture qui travaillait auparavant à la crèche du foyer a rejoint l'équipe et le second recrutement n'a pas pu se concrétiser avant la fin de l'année.

Je profite de l'occasion pour insister sur la nécessité pour le professionnel recruté dans ce type de service d'avoir à la fois une grande autonomie dans son travail et également la capacité à intégrer une dimension institutionnelle rapidement. Il doit avoir le sens du rendu compte à la hauteur de la grande marge de manœuvre qui lui est laissée pour mener l'accompagnement éducatif. D'autre part, doté d'un sens clinique certain, ce professionnel saura s'engager dans l'accompagnement dont il a la responsabilité, tout en travaillant la dimension transférentielle dans le cadre de la supervision et auprès de l'analyste chargé de la conduite de la réunion de synthèse. En tout cas, cette personne doit tendre à aller dans cette direction. Autant dire une denrée rare aujourd'hui et c'est principalement pour cette raison que ce recrutement n'a pu aboutir.

Autre difficulté, la Psychiatre analyste, après quinze ans de travail dans l'institution est intégrée au plan de sauvegarde de l'emploi (pour la partie foyer). Elle n'a pas accepté une réduction de son temps de travail (synthèse uniquement sur le service appartement). Un pan de culture clinique qui part.

Beaucoup d'événements et de changements pour se construire en tant qu'équipe.

Et pour continuer cette dynamique, une question fondamentale pour cette équipe et pour l'institution dans son ensemble :

A qui va-t-on confier les enfants ?

La fermeture de la crèche du foyer de Fontenay aux Roses impliquait que nous devions rechercher auprès de cette commune et de celle du Plessis Robinson des places de crèche pour accueillir les enfants des jeunes femmes du service appartements, soit 11 places. Chacune d'entre elles et à juste titre au vu du nombre limité de places disponibles de manière générale, a répondu négativement à notre demande.

Il nous a donc fallu recruter des assistantes maternelles en contrat à durée déterminée pour accueillir dans ce dispositif particulier 11 enfants dont les mamans sont, somme toute, en difficulté. Ces recrutements se sont faits assez rapidement mais certaines n'ont pu faire face aux difficultés liées à cet accueil, à l'inscription institutionnelle qui leur était demandée. En effet, dans le même temps où elles accueillent les enfants, elles doivent se référer sans cesse au cadre institutionnel représenté par l'éducateur de jeunes enfants (elle n'accueille l'enfant ou pas que sur les indications de l'éducateur de jeunes enfants) et elles doivent également avoir un sens de l'observation, observation transmise à l'institution et non à la maman. Ces dispositions permettent de garantir un travail institutionnel et professionnel. La question de confier son enfant pour ces jeunes est toujours très problématique, allant de l'abandon au refus de se séparer et ces situations sont souvent bruyantes et parfois théâtrales.

Nous avons dû pendant cette période solliciter régulièrement la capacité des jeunes à s'organiser et l'équipe a dû trouver les ressources nécessaires pour imaginer des solutions alternatives.

Des décisions associatives

L'AVVEJ, Association Vers la Vie, association loi 1901, mène une réflexion sur son organisation et son implantation sur les territoires. Cette réflexion s'inscrit dans les mutations de notre secteur qui tendent à encourager les regroupements d'établissements, d'associations dans un contexte de restriction budgétaire parfois drastique. Le Conseil d'Administration a opté pour le regroupement, sur le département des Hauts de Seine, par métier. C'est-à-dire que les services AEMO AEAD se rapprochent sous une même direction et que l'accueil des jeunes femmes avec leur enfant se regroupent également sous une même direction. Clairefontaine sera donc sous la même direction que le foyer maternel du Bief et ce à partir du 1^{er} janvier 2009.

Dés le départ, il est clair que les deux établissements confortent leur identité propre afin que la rencontre des deux institutions soit possible et que chacune puisse apporter son savoir faire. Il s'agit d'abord que ces deux institutions fassent connaissance et que l'organisation future soit une construction commune.

Evaluation interne

L'ensemble des documents de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 était déjà existant mais le projet d'établissement, lui, datait de 2001, période de la restructuration (appelée également « refondation ») du dispositif de Clairefontaine. Cette refondation aboutit à la création du service AEMO de Rueil-Malmaison et du foyer maternel de Clairefontaine situé pour l'accueil des mineures à Fontenay aux Roses et pour les majeurs au Plessis Robinson. En 2003, l'activité du foyer maternel sur le Plessis s'est arrêtée en Août et depuis cette date les jeunes femmes et leurs enfants sont accueillis sur le site de Fontenay aux Roses pour les mineures en collectif et sur les services appartements à Colombes et au Plessis pour les jeunes femmes majeures.

Pendant de longues années, l'établissement a vécu avec l'idée qu'un nouveau projet, notamment architectural, serait possible. Concrètement, la majorité des salariés a travaillé avec un Architecte Programmateur pour élaborer un projet de bâti, en lien étroit avec le projet éducatif. A maintes reprises le projet était accepté tantôt par la commune tantôt, par le Conseil Général et toujours par la Caisse d'Allocations Familiales.

Celle-ci, partenaire d'une fidélité remarquable depuis 1994, date à laquelle l'AVVEJ prenait la gestion du foyer maternel du Plessis Robinson, a soutenu le projet, s'est engagée financièrement. C'est exemplaire !

Je m'é gare mais je souhaitais parler de l'évaluation interne.

Voilà le contexte global de l'institution au moment de démarrer une évaluation interne.

Une partie de l'institution fermée et un service administratif déraciné, dans une instabilité certaine. Accompagnés par un service extérieur « pluriel formation » pendant cinq journées de travail, nous avons démarré cette évaluation sur les services appartements du Plessis et de Colombes avec l'ensemble des deux équipes éducatives, la Secrétaire travaillant sur le service de Colombes, la Chef de Service Educatif et le Directeur.

Ce travail a pris fin en décembre 2009 et sera présenté à la commission d'étude de l'Association au mois d'avril 2010. Les conclusions permettront d'écrire un projet de service des services appartements. Ce sera un préalable pour écrire le projet de l'institution en vue de la réouverture de Fontenay.

Pierre BALDINI
Directeur

Année 2009, année du grand chambardement à Clairefontaine

En octobre 2008, Monsieur Pierre CADOUX nous informe de la validation du projet de reconstruction de la partie Foyer collectif et crèche de l'établissement par le Conseil Général. Mais également de ses conséquences au niveau du personnel ; à cette occasion il nous transmettra son départ à la retraite pour la fin de l'année.

- La fermeture temporaire du foyer et de la crèche à Fontenay- aux Roses pour travaux de reconstruction a eu lieu en février et mars.
- Le déménagement des locaux du Plessis Robinson s'est fait au mois d'avril.
- L'extension de la partie nord du Service d'Accueil Individualisé de six à onze appartements s'est déroulée de mars à décembre.
- L'évaluation interne pour le Service d'Accueil Individualisé a eu lieu de mars à octobre.
- Le rapprochement avec le foyer maternel Le Bief et le partage d'un même Directeur,
- Le rattachement du service A.E.M.O. à l'A.E.M.O. de Sceaux s'est déroulé la même année.
- Le départ du Directeur de l'établissement au poste de Directeur Général Adjoint de l'Association finira la tourmente.

En l'espace de six mois, l'établissement est devenu un établissement d'une trentaine de salariés alors qu'il en comptait le double précédemment. Les repères de chacun s'en sont trouvés modifiés avec une obligation d'ajuster son travail au fur et à mesure de ces évolutions. De plus, tous ces changements se succédant au fil des mois, les inquiétudes d'une réduction des postes de travail et des responsabilités ont été récurrentes. Une année de turbulences, donc !

En début d'année,

La préparation puis la concrétisation de la fermeture du foyer, puis celle de la crèche ; le départ des jeunes femmes puis celui des salariés ont été des temps forts en émotion. Ces étapes ont été ponctuées de temps conviviaux permettant à chacun de se dire au revoir.

Même si nous ne pouvions qu'être satisfaits de l'aboutissement et de la concrétisation du projet, cela a été une période difficile.

Au printemps,

Après avoir visité puis envisagé l'aménagement de l'espace loué à la Mairie du Plessis Robinson, dans lequel il nous manquait de l'espace : deux pièces, il a fallu préparer le déménagement des locaux du Plessis Robinson... Une nouvelle page se tournait pour l'établissement.

Le déménagement a eu lieu début avril, nous avons investi ces nouveaux lieux. Malgré quelques inconvénients nous étions plutôt satisfaits d'avoir des locaux propres, chauffés,...en bref de vrais bureaux permettant de recevoir les partenaires et les jeunes femmes dans des conditions correctes.

En parallèle,

Il fallait envisager et élaborer l'extension de la partie sud du Service d'Accueil Individualisé en passant de six à onze appartements.

Nous avons recruté des Assistantes Maternelles, la crèche fermée, nous n'avions plus de mode de garde à proposer aux jeunes femmes et nos demandes en crèche municipale n'avaient pas abouti. Nous avons, également, étoffé l'équipe avec deux Educateurs de Jeunes Enfants.

Le recrutement des Assistantes Maternelles a été complexe et n'est toujours pas terminé. Le travail que nous leur demandons est difficile, pas très bien rémunéré et il nécessite une grande relation de confiance avec leurs interlocuteurs au service. Cette relation, nous ne pourrions la construire que dans la durée et avec des rencontres régulières. Sur les trois premières embauches, il ne reste qu'une personne. Nous réfléchissons aux meilleures façons de construire un travail d'équipe avec elles. Les recherches de nouveaux appartements se sont poursuivies pour compléter l'existant.

Il fallait, qu'idéalement, ils se situent à proximité des futurs locaux administratifs, permettant des déplacements réduits à une durée maximum de 20 minutes.

Nous avons pu installer une jeune femme et ses filles, dès la fin mars, dans un premier appartement. Nous avons trouvé le dernier appartement au mois de décembre. L'extension d'un service n'est pas seulement une question de locaux et de personnel, mais une question de travail d'équipe, d'élaboration commune, de réflexions partagées et là aussi la notion de temps est importante. Nous sommes dans ce temps de construction et d'échanges qui nous permettra de constituer une « part » d'équipe qui aura sa propre identité. Cette période est indispensable pour permettre à chacun de travailler sereinement.

Durant cette même période,

Nous avons mené l'évaluation interne, avec cinq journées de travail autour des fonctionnements du service et de l'établissement... Ces temps ont permis de décrypter nos pratiques et de les unifier tout en gardant les spécificités de chacun.

Ce travail d'évaluation se poursuivra avec la réflexion autour du projet de service et sa rédaction dès février 2010.

Hé oui ! Avec tous ces événements, nous sommes encore sur le pont et il me semble bien que d'autres aventures passionnantes nous mobiliseront encore.

Béatrice MINGOTAUD
Chef de Service

Foyer Clairefontaine

14 avenue Galilée 92350 LE PLESSIS ROBINSON – Téléphone : 01.46.01.54.70 - Télécopie : 01.46.01.54.81
Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes •Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • www.avvej.asso.fr